



AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Identification de l'organisme passant le marché

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65
Mail : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Procédure de passation

Marché de services passé en procédure adaptée selon l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016

Objet du marché

Location, maintenance, stockage, transport, pose et dépose d'illuminations

Découpage

Lot n°1 : Location, stockage des illuminations
Lot n°2 : Maintenance, pose et dépose

Forme du marché

Marché ordinaire

Durée du marché ou délai d'exécution

La durée du marché est prévue pour 3 années : 2018/2019 - 2019/2020 - 2020/2021
La pose doit débuter 25 jours ouvrés avant le 8 décembre de chaque année et doit être IMPERATIVEMENT terminée au 1er décembre.
L'ensemble des motifs et traversées d'illuminations devra être installé pour une mise en service 3 jours avant le 8 décembre de chaque année.
La déconnexion des motifs au réseau électrique sera effectuée le 2^{ème} lundi de janvier de chaque année.
L'enlèvement des illuminations doit être réalisé dans un délai d'un mois à compter de la mise hors service.

Critères d'attribution

Valeur technique : 60 %
Prix : 40 %

Titulaire du marché

Lot n°1 :

TECHNIC INDUSTRIES - DECOLUM

3 rue du Finissage - BP 25

55310 TRONVILLE EN BARROIS

Courriel : info@technic-industries.fr

SIRET N°398 438 630 00046

Pour un montant total de 27 020.19€ HT, soit 32 424.24€ TTC

Lot n°2 :

BOUYGUES ENERGIE

6 rue Jean Perrin

69740 GENAS

Tél : 04.78.90.54.21 ; Fax : 04.78.90.30.34

Courriel : byesgenas.ao@bouygues-es.com

SIRET N°775 664 873 03594

Pour un montant total de 32 496.00 € HT, soit 38 995.20 € TTC

Soit un montant total de fournitures et services de 59 516.19 € HT, soit 71 419.44 € TTC

Date d'attribution

26 octobre 2018

Nombre d'offres reçues

7 offres dont 3 plis électroniques sur Marchés sécurisés :

- Lot n°1 : 5 offres dont 2 plis électroniques
- Lot n°2 : 2 offres dont 1 pli électronique

Délai d'introduction des recours

Un référé précontractuel pourra être exercé en application des dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative contre la procédure d'attribution du contrat préalablement à sa signature. Une fois le contrat signé, un référé contractuel pourra être exercé en application de l'article L.551-13 du code de justice administrative. Les entreprises évincées pourront également contester la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE Ass, 16.07.2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03 -
Téléphone : 04.78.14.10.10 ; Fax : 04.78.14.10.65

Date d'envoi du présent avis

Le mercredi 5 décembre 2018.